



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 27 janvier 2012 à 20 heures 30

Présents : Pascal WALDSCHMIDT, André AUDIBERT, Dany DECAVATA, Annie MAHIEUX, Jacques MATHIEU, Jacqueline MIELLE, Laurence RIEU, Marie-Aimée THERME.

Excusés : Jean-Rémi DURAND-GASSELIN, Georges LEMOINE.

Secrétaire de séance : Jacqueline MIELLE.

ORDRE DU JOUR

I Compte administratif de la Commune 2011

Section de fonctionnement : le total des dépenses s'élève à 168 200.41 €

le total des recettes s'élève à 216 924.48 €

Report de l'exercice 2010 : 132 125.00 € en recettes

Section d'investissement : le total des dépenses s'élève à 198 989.49 €

le total des recettes s'élève à 200 379.30 €

Report de l'exercice 2010 : 68 800 € en dépenses

TOTAL des réalisations et reports : 435 989.90 € en dépenses

549 428.76 € en recettes

A ajouter quelques factures de dépenses et des recettes pas encore arrivées, pour un total qui correspond au budget élaboré début 2011.

Délibération : Sous la Présidence de Mme Rieu, les comptes administratifs et les affectations de résultat sont approuvés à l'unanimité.

II Compte administratif AEP 2011 (Adduction d'Eau Potable)

Section d'exploitation : le total des dépenses s'élève à 45 913.30 €

le total des recettes s'élève à 46 258.73 €

Report de l'exercice 2010 : 6 809.00€ en recettes

Section d'investissement : le total des dépenses s'élève à 55 757.82 €

le total des recettes s'élève à 52 701.00 €

Report de l'exercice 2010 : 52 945.00 € en recettes

TOTAL des réalisations et reports : 101 671.12 € en dépenses

158 713.73 € en recettes

A ajouter quelques factures de dépenses et des recettes pas encore arrivées, pour un total qui correspond au budget élaboré début 2011.

Remarques : la facture des analyses s'élève à 6 000 € et les taxes à 2 552 €.

entre le produit de la vente de l'eau et les dépenses, 20 000 € sont dégagés pour effectuer des travaux d'amélioration et mise aux normes du réseau.

Délibération : Sous la Présidence de Mme Rieu, les comptes administratifs et les affectations de résultat sont approuvés à l'unanimité.

III Orientations budgétaires 2012

* Le taux des 3 taxes, le tarif de l'eau sont inchangés.

* Travaux à envisager :

un réservoir incendie à Issac (emplacement à trouver)

construction de chaussée en haut de Flacouze

goudronnage au chemin du Guischet

goudronnage en haut de Sarrabasche (pas fait après l'enfouissement des lignes)

nettoyage du périmètre de protection à La Mole

2ème tranche de travaux à la ferme communale de Fabrou (maison d'habitation)
carrelage sous l'auvent
reprise de la voûte du lavoir de Sarrabasche
bi-couche sur la route de Bolze
élargissement d'une partie du chemin rural près de chez Monsieur André VEDEL, à la Roche
construction d'un mur devant les conteneurs à ordures à La Roche (vers le chemin qui va chez Monsieur André VEDEL)

* Le budget AEP doit être élaboré pour 3 ans, à la demande du Conseil général. Travaux à prévoir :
restauration des réservoirs du chef-lieu
enfouissement de tuyaux du côté du Pastré
installation d'un système de chloration à Sarrabasche (exigence de l'ARS)
reprise de l'intérieur du réservoir de Flacouze.

* Pour information : Le SMAM qui gère la piscine passe la participation des Communes de 10 à 15 € par habitant.

IV Nouveau Plan de financement des logements du Serre du Blat

Le passage de la TVA à 7 % au lieu de 5.5 %, la réduction de la subvention de la Région, mais aussi l'augmentation de subvention (la Fondation de France, l'État par le Sénateur) nous oblige à modifier le plan de financement initial. Le budget s'élève à 551 320.65 €

Délibération : le nouveau plan de financement est approuvé à l'unanimité.

V Ferme communale de Fabrou

Délibération : le Conseil municipal autorise le Maire à procéder aux demandes de subventions permettant la réalisation de la 2è tranche de travaux.

VI Subventions aux associations

Délibération : le Conseil municipal attribue une subvention de 300 € pour 2012 à « Paroles et musique buissonnières »

Délibération : le Conseil municipal attribue une subvention de 100 € à « Sport en fête » pour 2012, autorise la signature de la Convention, reconduit Mme Rieu en tant que déléguée de la Commune.

Information : les subventions prévues en 2011 seront versées en février 2012. Les associations qui souhaitent une subvention en 2012 doivent en faire la demande en joignant le dernier compte-rendu de leur Assemblée générale.

QUESTIONS DIVERSES & INFORMATIONS

Pour une construction au chef-lieu sur un terrain non constructible, en référence au PLU, des personnes demandent une modification du PLU.

Cela nécessiterait de tout revoir le PLU, de refaire une enquête publique, etc.

Décision à l'unanimité : compte-tenu de tous ces éléments, que cela créerait un précédent, que ces personnes possèdent un terrain constructible proche, la demande ne peut être satisfaite.

Fin de la séance à 23 heures

Site de la Commune : www.pays-beaumedrobie.com

où vous pouvez lire, entre autres informations, le compte-rendu des derniers Conseils Municipaux, le PLU, le bulletin municipal 2011, le règlement du cimetière.

Les personnes qui souhaitent recevoir par courriel les informations de la Mairie peuvent le demander par courrier électronique : mairie.beaumont07110@orange.fr